

Compte rendu de la séance du conseil municipal
du 01 Février 2021 à 18h30

Membres présents : GAIRAUD Myriam, MALAFOSSE DONGUY Marie-Lise, GABRIEL Cédric, HERNANDEZ Patrick, FONS Vivien, PETER Eric, ROMANO Jérôme, SALIC Lucie, SALLES Agnès, SOLER Michel, TRINQUIER Philippe.

➤ PV du Conseil Municipal du 4 janvier 2021 :

PV validé à l'unanimité des présents : 11 voix pour.

➤ Points abordés :

- **Mutuelle communale** : Une société de Clermont l'Hérault a contacté Mme le Maire pour évoquer la mise en place d'une mutuelle communale pour les habitants. Les renseignements étant insuffisants, un complément d'information va être demandé.
- **Assurances communales** : Mme le Maire et Mme la 1^{ère} adjointe ont fait un point sur les différentes assurances de la commune. Elles ont contacté et reçu plusieurs assureurs afin d'établir des devis. Les premières propositions reçues sont en baisse ; d'autres sont en attente. A réception de tous les devis, un bilan sera fait avant de choisir un assureur.
- **Lignes directrices de gestion** : Mme la 1^{ère} adjointe a rédigé ce document obligatoire et qui concerne la gestion du personnel communal sur la mandature. Il évoque le personnel dans son ensemble (grade, avancement, départ à la retraite, recrutement...). Ce document doit être validé par le Centre de Gestion.

Par la suite un document unique doit également être rédigé sur les conditions de travail, les locaux communaux.

- **Divers** : projet d'achat d'un aspirateur multi-usages pour la salle des fêtes ou bien voir le coût pour faire intervenir une entreprise de nettoyage.

➤ Point Commission Finances – Budget – Personnel – Formation :

1. Finances :

- **Budget 2021 en cours d'élaboration**
- **L'état des restes à réaliser** a été approuvé par les élus et envoyé au percepteur pour validation du document comptable. Les restes à réaliser seront réinjectés sur le budget 2021.
- **Fonds d'aide aux communes 2021 (FAIC)** : Après discussion, cette subvention serait utilisée pour la rénovation de certains chemins communaux et la toiture de

l'église de Cabrières. Le montant annuel habituellement versé se situe entre 15 et 20 000€. Avant de décider quels chemins seront rénovés, une inspection de ceux-ci sera faite par les élus.

- Certificat d'Economie d'Energie (CEE): Une aide de 900€ pour la rénovation des toitures de l'ancienne mairie et de l'épicerie peut-être attribuée en plus de la DSIL
- Des devis ont été faits pour la rénovation des fenêtres du gîte communal des Crozes et de l'appartement du premier étage du presbytère. Des devis ont été établis mais non concluants, attente d'autres devis.

2. Formation :

🔗 Formation PSC1 (premiers secours) pour les agents communaux à envisager. Demande de la part de certains agents de faire des formations concernant l'hygiène, formation CACES pour un agent (pour cette formation, il est difficile de trouver un formateur en ce moment). La mairie de Canet propose une formation CACES en interne. Le secrétariat de mairie va se renseigner.

3. Personnel :

🔗 Les entretiens individuels annuels ont été réalisés avec l'ensemble du personnel par Mme le Maire et Mme la 1^{ère} adjointe. Il en ressort que ces évaluations ont été positives pour le personnel et les élus, et les rares doléances ont été entendues.

➤ Point Commissions Informations – Communication :

🔗 Des autocollants avec le logo de Cabrières vont être posés sur le véhicule des services techniques

🔗 Une formation sur la mise à jour du site internet sera faite à l'une des secrétaires de mairie par un élu.

🔗 Prochaine commission info/communication le 8 février

➤ Point Commission Éducation – Jeunesse :

🔗 Label « école numérique » : la convention a été signée, en attente du vote du budget pour pouvoir acheter le matériel. Coût global de 3000€ subventionné à hauteur de 1500€

🔗 Une proposition d'inscription à la garderie de « vacances à vacances » a été faite et acceptée ceci afin de faciliter le planning des agents communaux.

➤ Point Commission Environnement – Culture – Patrimoine :

- Informatisation de la bibliothèque : à l'heure actuelle la bibliothèque ne possède ni ordinateur, ni connexion internet. Afin de faciliter le travail des bibliothécaires bénévoles qui sont en lien avec le Réseau de lecture publique du Clermontais qui utilise un logiciel de gestion de livres (ORPHEE), il est mené une réflexion sur la mise en place d'une connexion internet à la bibliothèque (4G, wifi?). Un technicien de la Communauté de communes du Clermontais va passer sur site voir ce qu'il est possible de faire en attente de la construction de la nouvelle médiathèque.

- Médiathèque : le projet suit son cours. Un affinement du budget doit être réalisé afin d'arriver aux 80 % de subventions nécessaires à la réalisation du projet. Le compte est presque bon, les appels d'offres pourront bientôt être lancés. Le budget 2022 devra prendre en compte cette nouvelle infrastructure publique.
- Panneau aire de lavage pour les viticulteurs : La 1^{ère} adjointe a travaillé sur un texte et un schéma didactique pour ce panneau qui sera installé sur le mur de l'aire de lavage. Elle a rencontré le directeur de la cave de l'Estabel et le président du syndicat AOP Cabrières pour avoir leurs avis. Le 2^{ème} adjoint émet l'idée de placer un QR code sur le panneau pour les personnes qui souhaiteraient avoir plus de renseignements sur le fonctionnement de la station, le QR code renverrait sur le site internet de la commune. Idée retenue par le conseil et possible techniquement
- Dossier de demande de label au titre de l'année mémorielle 2021 en cours de finalisation, il doit être envoyé avant le 4/02 au service de l'ONAC à la préfecture de l'Hérault. Les devis sont faits pour la plaque commémorative, en attente des devis pour la réparation du monument aux morts. Un tailleur de pierres est venu la semaine dernière, rien d'alarmant à priori...
- Formation archives : Suite au retour des archives triées par le service « archives » du CDG34, une formation sur la gestion des archives communales (anciennes et futures) a été faite à l'une des secrétaires de mairie ainsi qu'à deux élus. Un règlement de consultation des archives pour les élus et le public doit être réalisé.
- Mine de Pioch Farris: Des devis sont en cours pour la mise en sécurité intérieure et extérieure. Un rdv avec le CAUE a eu lieu le 25/01 avec un architecte conseil. Ce dernier va étudier le dossier et faire des propositions de méthodologie pour avancer sur le projet de réouverture du site au public. Le sujet sera abordé lors d'une "commission spéciale mine" au printemps.

➤ Point Commission Travaux – Bâtiments – Voirie – Réseaux :

Travaux :

- Les travaux de la rue de l'église touchent à leur fin et devraient être terminés le 3 février. Le pavage devant l'église se déroule normalement ainsi que la pose de l'éclairage. Il faudra envisager un ravalement de la façade de l'église pour mettre en valeur le monument.
- Réaménagement du city sur le stade : Le city est en train d'être déplacé au milieu du stade actuel qui n'est plus utilisé. La terre de surface a été retirée afin de rendre le terrain apte à recevoir du stabilisé et du géotextile, devis en cours.
- Réfection du chemin communal entre la Boyne en bas de l'école et la piste DFCI arrivant de Péret et menant au chemin du Pioch de Jaffet.

➤ Point Commission Urbanisme :

- Un bornage contradictoire pour la division parcellaire de terrains communaux au chemin des Caraygnasses a été effectué par un géomètre fin janvier, en attente du retour des documents du géomètre.

- Eau et assainissement : le schéma intercommunal sur l'eau et l'assainissement a été présenté lors d'une réunion à la Communauté de communes. Des projets d'amélioration des réseaux sont à l'étude. Les rapports concernant Cabrières comportent quelques erreurs qui ont été signalées.
- Lors de cette réunion, le 2ème adjoint a eu un contact avec une responsable de l'agence de l'eau qui l'a incité à poursuivre le projet de désimperméabilisation de la cour de l'école, un projet fastidieux à monter mais qui peut obtenir des subventions pour sa réalisation.
 - Point CCAS :
 - Une demande a été faite sur la possibilité de reprendre des cours de gym à l'intérieur. C'est impossible pour le moment en raison du CoVid. C'est possible en extérieur mais avec 6 personnes maximum.
 - Point Communauté de Communes du Clermontais :
 - Une enveloppe budgétaire par commune sur l'ensemble du mandat est allouée par la CCC en fonction des projets de chaque commune.
 - Délibérations :
 - Convention d'utilisation du site de parapente du Pic de Vissou à passer avec la Fédération départementale de Vol libre et l'association Cabri'air pour une durée de 2 ans renouvelable, montant des loyers dus en 2019 et 2020 et taux pour 2021, autorisation donnée à Mme le maire de signer la convention.
11 voix pour.
 - Droit individuel à la formation des élus (DIF), taux de cotisation minimal proposé
11 voix pour.
 - Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe par avancement de grade
11 voix pour.
 - Adhésion au Comité des œuvres sociales de l'Hérault (COS LR)
11 voix pour

Prochain CM fixé au 01 mars.

Fin de la séance : 21h00.

Le secrétaire de séance

HERNANDEZ Patrick



Le Maire

GAIRAUD Myriam

